Règlement particulier du SQUALE TOUR 2026 DE LISSES

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

Article 1 : généralités

1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro **2504514**, sous le numéro d'autorisation **25.LIFB.91/TI.F./023** et sous le nom « **Squale Tour 2026 de Lisses** ». Il se déroule les **23 et 24 mai 2026** au **Gymnase du LONG RAYAGE (5 terrains), 1 Mail d'Ile de France 91090 LISSES.**

1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD. Mais aussi du protocole sanitaire en vigueur à la date du tournoi qui vous sera transmis (s'il y en a un) avec les convocations.

1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.

1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est **Emmanuel Béchu**. Il est désigné par le comité d'organisation. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas un point de ce règlement. Le Juge-Arbitre du tournoi a autorité à sanctionner tout badiste ne respectant pas le protocole sanitaire. Le GEO de la compétition est Chrystel NERY.

Article 2 : séries et tableaux

2.1 Le tournoi ***Squale Tour 2026 de Lisses*** est un tournoi national ouvert à tous les joueurs des catégories « minime », « cadet », « junior », « sénior » et « vétéran » avec des classements R4 à NC.

2.2 Les séries proposées sont

Nom des Séries	Équivalence
Série 1	**R4/R5**
Série 2	**R6/D7**
Série 3	**D8/D9**
Série 4	**P10 à NC**

dans les tableaux de **Double Dame – Double Homme – Double Mixte.**

2.3 Les DD et DH se joueront le samedi jusqu'aux finales et les DX le Dimanche.

2.4 Les tableaux seront ouverts à partir de 4 paires inscrites. Le nombre de joueurs maximum est fixé à 170.

2.5 Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules suivie d'une phase en élimination directe, avec 2 sortants par poule.

2.6 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination.

2.7 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux.

Article 3 : inscriptions

3.1 Les inscriptions débuteront à partir du **02/02/26 à 8h.** La date limite d'inscription est fixée au **23/04/2026 à 20h.** Le CPPH sera pris en compte à cette date pour le calcul des points et le classement. *(Pour la confection et validation des tableaux)*

3.2 La date du tirage au sort est fixée au **09/05/2026**. Le CPPH sera pris en compte pour le calcul des points et la détermination des têtes de séries.

3.3 Les inscriptions se feront en ligne via le site **badnet**. Pour tous renseignements, contacter Chrystel NERY par mail en priorité à l'adresse nery.chrystel@gmail.com ou par téléphone au 06 79 27 96 36.

3.4 **Le règlement s'effectuera en ligne.**

3.5 Les frais d'inscription s'élèvent à 17€ pour 1 tableau, 22€ pour 2 tableaux (dont 2€ reversé pour la FFBAD)

3.6 Le sur-classement est libre dans la limite des règles définies dans le RGC (Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être de plus de 1000 points supérieur à celui du moins bien classé). Les joueurs ne respectant pas ce point seront si cela est possible basculés dans une autre série à la date de fin d'inscription. Ils ne seront plus prioritaires en tableau principal mais mis sur les listes d'attente si leur série est déjà complète.

3.7 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h00 à 23h00 et/ou le dimanche de 08h00 à 19h00.

3.8 Le compétiteur est seul responsable de ses inscriptions et ne pourra se retourner, en cas d'erreur d'inscription, sur une tierce personne. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le club en cause.

3.9 L'inscription de la paire sera validée quand les deux joueurs se seront inscrits. La date d'inscription retenue sera celle du dernier joueur de la paire inscrit.

Article 4 : forfaits

4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi « Squale Tour 2026 de Lisses » doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.

4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais. Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. **Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur**.

4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

Article 5 : déroulement

5.1 Les convocations seront disponibles sur le site de Badnet.

5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès de la juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est RSL DTL N°81.

5.6 Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

5.7 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.

5.8 Le temps de repos entre deux matchs est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **3 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.

5.9 L'ensemble des matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points.

5.10 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté faute en jeu et let 1 fois au service (filins).

5.11 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les conseillers d'équipe, les officiels et les membres du comité d'organisation.

5.12 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

5.13 La participation au tournoi « Squale Tour 2026 de Lisses » requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.

5.14 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vu ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports.

5.15 Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments ou le port d'une tenue particulière devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.

5.16 En s'inscrivant au tournoi, tous les joueurs acceptent de renoncer à leur droit à l'image quant à la prise de photos ou vidéos dans le cadre d'action promotionnelle. En cas de refus, un courrier devra être renvoyé par mail au responsable des inscriptions ET venir se signaler à la table de marque le jour de la compétition.